

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CLERMONT FERRAND - 6303 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 09/07/2024 - 6777 - 1986 B 00233 - 338 219 157 - ALAIN TOUEIX

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : ALAIN TOUEIX		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 7 rue Jean Mermoz		63800 CURNON D'Auvergne	
Durée de l'exercice précédent* 12		Néant ☐	
Numéro SIRET* 33821915700033			

		Exercice N clos le 31/12/2023		N-1 31/12/2022			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * - 9 JUIL. 2024	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	20 937	19 571		
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	19 574	(19 574)		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO	112 373	24 455		
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	16 728	(8 655)		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	894 670	623 153		
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY	19 200				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
Autres participations	CU	CV	732 000	1 567 000			
Créances rattachées à des participations	BB	BC					
Autres titres immobilisés	BD	BE	230	230			
Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières*	BH	BI	4 631	831			
TOTAL (II)	BJ	BK	1 796 281	2 230 011			
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN					
	En cours de production de services	BP					
	Produits intermédiaires et finis	BR					
	Marchandises	BT	BU				
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	10 000	5 959		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	7 418	32 114		
	Autres créances (3)	BZ	CA	281 657	210 029		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	19 231	28 640		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 292	1 071		
	TOTAL (III)	CJ	CK	7 418	344 293		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Comptes de régularisation	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	1 803 699	2 574 304		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	4 631	(3) Part à plus d'un an :	CR	8 902
Clause de réserve de propriété :		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ALAIN TOUEIX		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :600 000.....)	DA	600 000	600 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	60 000	60 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	943 596	926 104
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	95 124	217 493
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	1 698 720
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	553 443	171 170
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	85 099	121 302
	Dettes fiscales et sociales	DY	237 042	188 659
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	875 584	481 131
Ecart de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2 574 304	2 284 728
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	455 252	315 086
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		ALAIN TOUEIX		Néant ☐					
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	104	FB		FC	104		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	1 491 904	FH		FI	1 491 904	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 492 008	FK		FL	1 492 008		
	Production stockée*				FM				
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO		880		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	41 823	18 260		
	Autres produits (1) (11)				FQ		0		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 533 831	1 249 273
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	1 207	1 628
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	768 790	560 541
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	39 564	40 648
	Salaires et traitements*						FY	510 944	416 533
	Charges sociales (10)						FZ	164 904	125 562
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements*		dont fonds de commerce	HS	GA	141 153	86 770
			- dotations aux provisions				GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	4 998	415
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 632 945	1 235 939
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(99 115)	13 334	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	210 291	202 283
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	210 291	202 283
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	14 784	1 613
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	14 784	1 613
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	195 508	200 670	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	96 393	214 005	

Certifié conforme à l'original

Copie Quatre

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ALAIN TOUEIX

Désignation de l'entreprise : ALAIN TOUEIX

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	483	3 583	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	3 250	8 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	3 732	11 583	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	1	741	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	5 000	2 418	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	5 001	3 159	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(1 269)	8 425	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK		4 937	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 747 854	1 463 140	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 652 731	1 245 647	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	95 124	217 493	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières									HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *									HP			
	{ - Crédit bail immobilier									HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées									IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD			
	(9) Dont transferts de charges									A1	40 803	17 791	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)									A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	4 998		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives									A6				
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite									A8				
obligatoires									A9				
dont cotisations Madelin									A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
Cf état annexe										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
										5 001		3 729	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

Exemple à conserver à l'arrêté de clôture

Page 4/Quatre

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 574 304.28 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 492 007.79 Euros et dégageant un bénéfice de 95 123.72 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

L'intégration fiscale, ne trouve plus à s'appliquer depuis le 1er janvier 2018.

La société mère du groupe est la SAS Alain Toueix, au capital de 600 k€, dont le siège social est situé au 7 rue Jean Mermoz à Cournon.

La société a participé à une augmentation de capital au profit de sa société "OPTITEC" à hauteur de 64 000 euros (émission de 64 actions de 1 000 euros), suite au Procès Verbal du 26 novembre 2018 (décision de Monsieur Nicolas, Président non associé).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les capitaux propres de la société OPTITEC s'élevant à 167 809 euros (au 31/12/2018), pour une valeur nette des titres au bilan de 899 000 euros, il a été décidé de faire une dépréciation complémentaire des titres de la société à hauteur de 497 000 euros.

Valeur nette des titres de la société "OPTITEC" est de 217 498 euros au 31/12/2023.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 508		
TOTAL	136 828		196 200
Terrains	8 072		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	126 467		196 200
Installations générales agencements aménagements divers	865 304		365 230
Matériel de transport	58 643		4 978
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			19 200
Avances et acomptes			
TOTAL	1 195 314		781 808
Autres participations	2 299 000		
Autres titres immobilisés	230		
Prêts, autres immobilisations financières	831		3 800
TOTAL	2 300 061		3 800
TOTAL GENERAL	3 535 884		785 608

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			40 508	40 508
Terrains	196 200		136 828	136 828
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			8 072	8 072
Installations générales agencements aménagements divers	98 100		224 567	224 567
Matériel de transport			1 230 534	1 230 534
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	900	0-	62 721	62 721
Avances et acomptes			19 200	19 200
TOTAL	295 200	0-	1 681 923	1 681 923
Autres participations			2 299 000	2 299 000
Autres titres immobilisés			230	230
Prêts, autres immobilisations financières			4 631	4 631
TOTAL			2 303 861	2 303 861
TOTAL GENERAL	295 200	0-	4 026 292	4 026 292

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		40 511			40 511
Terrains		111 233	1 140		112 373
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		16 668	60		16 728
Installations générales agencements aménagements divers		67 158	17 344		84 502
Matériel de transport		651 332	114 916		766 248
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		36 227	7 692	0-	43 920
TOTAL		882 617	141 152	0-	1 023 770
TOTAL GENERAL		923 129	141 152	0-	1 064 281
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Terrains		1 140			
Instal.techniques matériel outillage indus.		60			
Instal.générales agenc.aménag.divers		17 344			
Matériel de transport		114 916			
Matériel de bureau informatique mobilier		7 692			
TOTAL		141 152			
TOTAL GENERAL		141 152			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 631	4 631	
Clients douteux ou litigieux	8 902	0	8 902
Autres créances clients	30 630	30 630	
Impôts sur les bénéfices	5 114	5 114	
Taxe sur la valeur ajoutée	60 477	60 477	
Divers état et autres collectivités publiques	9 015	9 015	
Groupe et associés	201 475	201 475	
Débiteurs divers	5 577	5 577	
Charges constatées d'avance	1 292	1 292	
TOTAL	327 112	318 210	8 902

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	566	566		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	552 876	132 544	338 057	82 275
Fournisseurs et comptes rattachés	85 099	85 099		
Personnel et comptes rattachés	34 410	34 410		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 406	37 406		
Taxe sur la valeur ajoutée	126 567	126 567		
Autres impôts taxes et assimilés	2 659	2 659		
Groupe et associés	36 000	36 000		
TOTAL	875 584	455 252	338 057	82 275
Emprunts souscrits en cours d'exercice	499 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	117 212			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	Remboursés
actions	25.0000	25 000		
				En fin
				25 000

En date du 31/12/2023, le capital de la SAS ALAIN TOUEIX est détenu à 100 % par la nouvelle société HOLDING TFBL (Holding passive).

Monsieur TOUEIX Alain a cédé sa part sociale, en date du 31/12/2019 (soit 1 part social, 0.01% du capital)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	14 955
Autres créances	9 015
Total	23 969

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 6 6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 0 0 5 2
Dettes fiscales et sociales	4 2 5 3 2
Total	7 3 1 5 0

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 2 9 2
Total	1 2 9 2

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		2 1 0 2 8 6

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				181 026	181 026
Redevances payées				140 083	140 083
- cumuls exercices antérieurs				140 083	140 083
Total					
Valeur résiduelle				1 485	1 485
- à un an au plus				1 485	1 485
Total					

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. (Souscription d'un Contrat IFC Prédica en 2018)

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	3 263
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	27 759
45 à 54 ans	11 à 20 ans	8 691
35 à 44 ans	21 à 30 ans	612
moins de 35 ans	plus de 30 ans	40 325
Engagement total		

Hypothèses de calculs retenues

Indemnités de fin de carrière :

La méthode retenue pour cet engagement est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (ou méthode de prorata des droits au terme).

Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation de 3.75 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2023 s'élève à 40 325 €.

Il s'agit d'un engagement tous personnels confondus, y compris les dirigeants. Cette somme ne fait pas l'objet d'une provision au 31 décembre 2023.

Information N-1 :

Taux d'actualisation 3.75 %

ALAIN TOUEIX

Société par actions simplifiée au capital de 600 000 euros

Siège social : 7 rue Jean Mermoz - 63800 CURNON D'AUVERGNE

338 219 157 RCS CLERMONT FERRAND

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 18 JUIN 2024**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 95 123,72 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	95 123,72 euros
Un prélèvement sur les réserves - sur le compte « autres réserves »	104 876,28 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	200 000,00 euros
A titre de dividende global attribué à l'associée unique soit 8,00 euros par action	200 000,00 euros

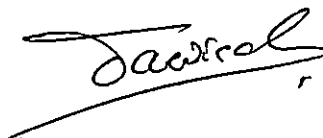
Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos au 31 décembre 2022	200 000 €
Exercice clos au 31 décembre 2021	200 000 €
Exercice clos au 31 décembre 2020	250 000 €

**Certifié conforme
Le Président**



Frédérique GOIGOUX
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes
Expert inscrit près de la Cour d'Appel de Riom

Gérard FRANCOIS
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes

Christophe DUPIT
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes

Marc REGNOUX
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes

ALAIN TOUEIX SASU

7 RUE JEAN MERMOZ
63800 CURNON D'Auvergne

N° SIRET : 338 219 157 00033 APE : 4399E

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2023

DQ 301 – V1 – 31/03/2020

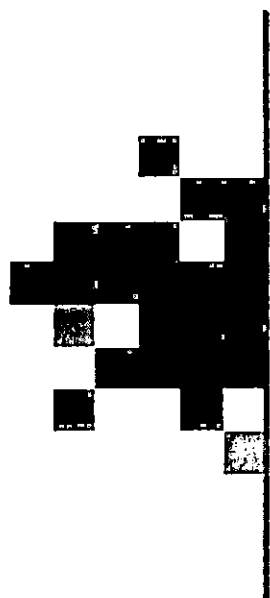




SOMMAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

- I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**
- II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**
- III – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES**
- IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**
- V – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**



RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale de votre société du 23 juin 2020, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de celle-ci relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, et comme les exercices précédents, nous attirons votre attention sur les points suivants qui soulignent le caractère spécifique de votre société :

1°) – activités de prestations de services et de transport

2°) – associée unique de la société OPTITEC et d'AT OPTIMAT

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- ✓ Les informations données dans l'annexe, notamment sur les engagements sociaux.
- ✓ Les opérations avec les entreprises liées que sont AT OPTIMAT et OPTITEC, et notamment dans leurs incidences fiscales et financières.

Au cas particulier, les appréciations indiquées ci-dessus n'appellent pas de notre part de commentaire particulier.

III – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Par ailleurs, et dans le cadre du décret du 20 mars 2017, votre société est tenue de fournir dans le rapport de gestion les informations relatives aux délais de paiement ; nous n'avons pas d'observations particulières sur les mentions apportées

IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne, qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent de fraudes.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de votre société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation, et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

V – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- ✓ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- ✓ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ✓ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

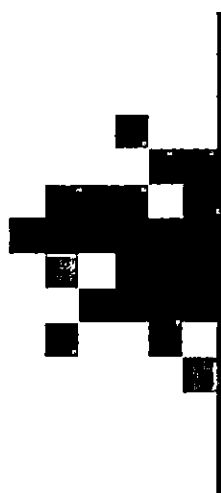
Fait à Enval, le 14 juin 2024

Marc REGNOUX

Signé électroniquement le 17/06/2024 par
Marc Regnoux



Associé
Commissaire aux Comptes
Membre de la Cie Régionale
de Riom



ANNEXES

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	40 507.99	20 937.43	19 570.56	19 570.56		
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles		19 573.81	19 573.81-	19 573.81-		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	136 828.04	112 372.79	24 455.25	25 595.35	1 140.10-	4.45-
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	8 072.43	16 727.54	8 655.11-	8 595.11-	60.00-	0.70-
	Autres immobilisations corporelles	1 517 822.16	894 669.65	623 152.51	295 696.47	327 456.04	110.74
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes	19 200.00		19 200.00		19 200.00	
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 299 000.00	732 000.00	1 567 000.00	1 567 000.00		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	230.00		230.00	230.00		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	4 631.42		4 631.42	831.42	3 800.00	457.05
	Total II	4 026 292.04	1 796 281.22	2 230 010.82	1 880 754.88	349 255.94	18.57
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	9 999.50		9 999.50	5 958.65	4 040.85	67.81
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	39 531.80	7 417.97	32 113.83	158 274.21	126 160.38-	79.71-
	Autres créances	281 657.09		281 657.09	210 028.79	71 628.30	34.10
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	19 231.21		19 231.21	28 640.01	9 408.80-	32.85-
	Charges constatées d'avance (3)	1 291.83		1 291.83	1 071.15	220.68	20.60
	Total III	351 711.43	7 417.97	344 293.46	403 972.81	59 679.35-	14.77-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 378 003.47	1 803 699.19	2 574 304.28	2 284 727.69	289 576.59	12.67

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

4 631.42

8 902.00

implid Clermont-Ferrand

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 600 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	600 000.00	600 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	60 000.00	60 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	943 596.33	926 103.72	17 492.61	1.89
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	95 123.72	217 492.61	122 368.89-	56.26-
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 698 720.05	1 803 596.33	104 876.28-	5.81-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	553 442.64	171 169.56	382 273.08	223.33
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 099.31	121 302.42	36 203.11-	29.85-
	Dettes fiscales et sociales	237 042.28	188 659.38	48 382.90	25.65
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	875 584.23	481 131.36	394 452.87	81.98
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 574 304.28	2 284 727.69	289 576.59	12.67

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

455 252.23 315 085.83

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	103.72		103.72			103.72	
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 491 904.07		1 491 904.07	1 230 132.34		261 771.73	21.28
Chiffre d'affaires NET	1 492 007.79		1 492 007.79	1 230 132.34		261 875.45	21.29
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				880.00		880.00-	100.00-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			41 822.80	18 260.33		23 562.47	129.04
Autres produits				0.39		0.39-	100.00-
Total des Produits d'exploitation (I)			1 533 830.59	1 249 273.06		284 557.53	22.78
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			1 207.19	1 628.29		421.10-	25.86-
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			768 789.61	560 540.80		208 248.81	37.15
Impôts, taxes et versements assimilés			39 564.19	40 648.32		1 084.13-	2.67-
Salaires et traitements			510 943.70	416 532.88		94 410.82	22.67
Charges sociales			164 904.09	125 562.30		39 341.79	31.33
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			141 152.56	86 770.07		54 382.49	62.67
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 386.21	3 841.26		2 455.05-	63.91-
Dotations aux provisions							
Autres charges			4 997.85	414.91		4 582.94	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			1 632 945.40	1 235 938.83		397 006.57	32.12
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			99 114.81-	13 334.23		112 449.04-	843.31-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	210 291.37	202 283.32	8 008.05	3.96
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	210 291.37	202 283.32	8 008.05	3.96
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	14 783.72	1 612.84	13 170.88	816.63
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	14 783.72	1 612.84	13 170.88	816.63
2. Résultat financier (V-VI)	195 507.65	200 670.48	5 162.83-	2.57-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	96 392.84	214 004.71	117 611.87-	54.96-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	482.70	3 583.48	3 100.78-	86.53-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 249.60	8 000.00	4 750.40-	59.38-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	3 732.30	11 583.48	7 851.18-	67.78-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1.42	740.58	739.16-	99.81-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 000.00	2 418.00	2 582.00	106.78
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	5 001.42	3 158.58	1 842.84	58.34
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 269.12-	8 424.90	9 694.02-	115.06-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		4 937.00	4 937.00-	100.00-
Total des produits (I+III+V+VII)	1 747 854.26	1 463 139.86	284 714.40	19.46
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 652 730.54	1 245 647.25	407 083.29	32.68
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	95 123.72	217 492.61	122 368.89-	56.26-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 574 304.28 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 492 007.79 Euros et dégageant un bénéfice de 95 123.72 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

L'intégration fiscale, ne trouve plus à s'appliquer depuis le 1er janvier 2018.

La société mère du groupe est la SAS Alain Toueix, au capital de 600 k€, dont le siège social est situé au 7 rue Jean Mermoz à Cournon.

La société a participé à une augmentation de capital au profit de sa société "OPTITEC" à hauteur de 64 000 euros (émission de 64 actions de 1 000 euros), suite au Procès Verbal du 26 novembre 2018 (décision de Monsieur Nicolas, Président non associé).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les capitaux propres de la société OPTITEC s'élevant à 167 809 euros (au 31/12/2018), pour une valeur nette des titres au bilan de 899 000 euros, il a été décidé de faire une dépréciation complémentaire des titres de la société à hauteur de 497 000 euros.

Valeur nette des titres de la société "OPTITEC" est de 217 498 euros au 31/12/2023.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 508		
TOTAL			
Terrains	136 828		196 200
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 072		
Installations générales agencements aménagements divers	126 467		196 200
Matériel de transport	865 304		365 230
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	58 643		4 978
Avances et acomptes			19 200
TOTAL	1 195 314		781 808
Autres participations	2 299 000		
Autres titres immobilisés	230		
Prêts, autres immobilisations financières	831		3 800
TOTAL	2 300 061		3 800
TOTAL GENERAL	3 535 884		785 608

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			40 508	40 508
Terrains	196 200		136 828	136 828
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			8 072	8 072
Installations générales agencements aménagements divers	98 100		224 567	224 567
Matériel de transport			1 230 534	1 230 534
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	900	0-	62 721	62 721
Avances et acomptes			19 200	19 200
TOTAL	295 200	0-	1 681 923	1 681 923
Autres participations			2 299 000	2 299 000
Autres titres immobilisés			230	230
Prêts, autres immobilisations financières			4 631	4 631
TOTAL			2 303 861	2 303 861
TOTAL GENERAL	295 200	0-	4 026 292	4 026 292

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		40 511			40 511
Terrains		111 233	1 140		112 373
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		16 668	60		16 728
Installations générales agencements aménagements divers		67 158	17 344		84 502
Matériel de transport		651 332	114 916		766 248
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		36 227	7 692	0-	43 920
TOTAL		882 617	141 152	0-	1 023 770
TOTAL GENERAL		923 129	141 152	0-	1 064 281
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Terrains		1 140			
Instal.techniques matériel outillage indus.		60			
Instal.générales agenc.aménag.divers		17 344			
Matériel de transport		114 916			
Matériel de bureau informatique mobilier		7 692			
TOTAL		141 152			
TOTAL GENERAL		141 152			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 631	4 631	
Clients douteux ou litigieux	8 902	0	8 902
Autres créances clients	30 630	30 630	
Impôts sur les bénéfices	5 114	5 114	
Taxe sur la valeur ajoutée	60 477	60 477	
Divers état et autres collectivités publiques	9 015	9 015	
Groupe et associés	201 475	201 475	
Débiteurs divers	5 577	5 577	
Charges constatées d'avance	1 292	1 292	
TOTAL	327 112	318 210	8 902

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	566	566		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	552 876	132 544	338 057	82 275
Fournisseurs et comptes rattachés	85 099	85 099		
Personnel et comptes rattachés	34 410	34 410		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 406	37 406		
Taxe sur la valeur ajoutée	126 567	126 567		
Autres impôts taxes et assimilés	2 659	2 659		
Groupe et associés	36 000	36 000		
TOTAL	875 584	455 252	338 057	82 275
Emprunts souscrits en cours d'exercice	499 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	117 212			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	25.0000	25 000			25 000

En date du 31/12/2023, le capital de la SAS ALAIN TOUEIX est détenu à 100 % par la nouvelle société HOLDING TFBL (Holding passive).

Monsieur TOUEIX Alain a cédé sa part sociale, en date du 31/12/2019 (soit 1 part social, 0.01% du capital)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	14 955
Autres créances	9 015
Total	23 969

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 6 6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 0 0 5 2
Dettes fiscales et sociales	4 2 5 3 2
Total	7 3 1 5 0

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 2 9 2
Total	1 2 9 2

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		2 1 0 2 8 6

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				181 026	181 026
Redevances payées - cumuls exercices antérieurs				140 083	140 083
Total				140 083	140 083
Valeur résiduelle - à un an au plus				1 485	1 485
Total				1 485	1 485

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
(Souscription d'un Contrat IFC Prédica en 2018)

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	3 263
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	27 759
35 à 44 ans	21 à 30 ans	8 691
moins de 35 ans	plus de 30 ans	612
Engagement total		40 325

Hypothèses de calculs retenues

Indemnités de fin de carrière :

La méthode retenue pour cet engagement est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (ou méthode de prorata des droits au terme).

Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation de 3.75 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2023 s'élève à 40 325 €.

Il s'agit d'un engagement tous personnels confondus, y compris les dirigeants.

Cette somme ne fait pas l'objet d'une provision au 31 décembre 2023.

Information N-1 :

Taux d'actualisation 3.75 %